

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 13

Artikel: Miettes d'histoire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Miettes d'histoire.

La commune de Lausanne a publié, à l'occasion des prochaines fêtes du Simplon, un ouvrage bien intéressant sur le passé et le présent du chef-lieu du canton de Vaud. Cette publication, intitulée *Lausanne à travers les âges* (Librairie Rouge), sera offerte aux invités officiels de la Confédération, à leur arrivée à Lausanne, le 28 mai 1906. Elle est due à la plume de M. le syndic van Muyden et de quelques collaborateurs : MM. Schneitzler, directeur des écoles ; Chavannes, de Montmollin et Chastellain, ingénieur ; Buttet, gérant des eaux, et Faillietaz, secrétaire de la Société industrielle et commerciale.

Les morceaux suivants, que nous détachons de *Lausanne à travers les âges*, montreront que la lecture de ce livre est pleine d'agrément.

LA FIÈVRE FINANCIÈRE.

Le pasteur Frédéric Bugnion-de Saussure écrivait, le 29 juillet 1797, à son neveu César de Constant, alors étudiant à Leipzig :

« Lausanne est devenue une ville de commerce. Tous les jours s'élèvent de nouvelles maisons. Ce n'est plus qu'agents de change, papier sur la place, argent au 8 %, transit de marchandises, comptoirs, bureaux, magasins, mouvement de gens qui rêvent en marchant, tenant en main un billet au porteur ou quelque lettre de change. Pour peu que cela continue, on pourra dire de nous comme de Genève : on y calcule et jamais on n'y rit. Les de Villars font des affaires immenses, les Finguerlin de Lyon viennent de s'établir dans la maison de Mézery, l'ancien comptoir de Porta-Roussillon et Cie, Rolland de Marseille, de Ville de Bordeaux, de Bons et de Montagny, Bourt-Hollock, Duplex-La Brosse et, que sais-je, tant d'autres dont je ne connais ni les noms, ni les figures, trottent, écrivent et se débètent du matin au soir. On assure que Lausanne fait actuellement autant que Bâle. »

Quelques mois plus tard, changement de tableau. Les patriotes de 1798 ont proclamé l'indépendance du Pays-de-Vaud, les baillis se sont enfuis et les financiers en ont fait autant :

« Des quinze banquiers que nous avions à Lausanne — écrit le même Frédéric Bugnion, le 29 janvier 1798, — il n'en reste plus que quatre ou cinq. Tous les autres sont partis. Le commerce est anéanti. Le numéraire disparaît, et l'on ne pense plus qu'aux objets de première nécessité. »

UNE RÉVOLUTION QUI FOUETTE LE SANG.

La révolution vaudoise inspire encore ces plaintes lignes au pasteur Frédéric Bugnion, dans une nouvelle lettre adressée à son neveu C. de Constant :

« La révolution a fait un bien énorme au citoyen Wolf (c'est ainsi qu'il se faisait appeler) ; avant cela, il marchait avec peine, courbé, un bâton le soutenant ; on le croyait presque mourant ; le flambeau de la liberté paraissant, voilà mon homme qui se redresse, jette son bâton, endosse l'uniforme, se ceint d'un grand sabre, se coiffe d'un chapeau à la mort-diable et court au château congédier le bailli, suivi d'une tren-

taine de soldats ; il est resté vingt-quatre heures de suite à son poste ; on l'a fait lieutenant, puis capitaine, il est parti avec sa compagnie du côté d'Yverdon. Sa femme lui a envoyé un dépêche pour lui annoncer la mort de son père ; l'amour de la gloire l'a retenu, quoique la paix soit faite.

« La révolution a fait aussi du bien à la santé de ta mère ; cela lui a foulé le sang ; étant occupée de choses majeures, elle a moins senti ses petits maux. Elle a eu chez elle des soldats et des dragons (de l'armée française), dont elle fut très contente ; elle leur cause la moitié de la journée ; elle a pris avec eux l'habitude d'un peu jurer ; nous espérons que cela lui passera. »

LES CHANOINES BATAILLEURS.

Sous les évêques, les membres de la confrérie des arbalétriers devaient s'exercer à l'arbalète au moins une fois par mois. Si l'un d'eux se trouvait en danger à moins de cinq lieues de Lausanne, ses confrères devaient aller le chercher à leurs frais, en uniforme, avec arbalète et carquois garni de douze carreaux. Chaque année, le jour de l'Assomption, les arbalétriers, couverts d'une cotte et d'un capuchon de couleur, suivaient en procession leurs prieurs et allaient porter à la Cathédrale une grande torche de cire. Au décès de chaque frère ou de sa femme, les arbalétriers devaient assister à la cérémonie funèbre, une chandelle de cire à la main, et verser un denier pour la messe de requiem.

Les chanoines étaient une gent batailleuse ; ils se recrutaient généralement parmi les jeunes nobles du pays, très friands des grasses prébendes du Chapitre. Mais l'habit ne fait pas le moine ; les cadets de famille étaient plus préoccupés de se procurer une existence agréable que d'avancer le règne de Dieu. Or donc, un dimanche, le 18 mai 1533, une vive dispute s'éleva au jeu de paume, entre un banneret de la ville et Barthélémy de Prez, chanoine et curé de Saint-Paul, fils du seigneur de Corcelles-le-Jorat. Ce chanoine était un homme violent ; il aimait mieux manier les armes que chanter messe ; deux ans plus tard, il marchait au secours de Genève, à la tête d'une compagnie de Lavaux. Un différend étant survenu entre deux joueurs, le chanoine donna un démenti au banneret et en vint immédiatement aux voies de fait. Le capitaine de la jeunesse, Ferrand Loys, fut fait et cause pour le banneret et demanda une réparation à son agresseur, qui la refusa. Aussitôt le bouillant capitaine fit sonner le tocsin, assembla sa troupe et annonça l'intention de mettre au pillage la maison du chanoine. Celui-ci, prévenu, appela des amis à la garde de sa cure menacée ; l'attaque fut vive, la défense opiniâtre ; il y eut des tués et des blessés ; à la fin, la jeunesse victorieuse prit la cure d'assaut et la pilla. impitoyablement.

L'ANCIEN CAFÉ FRANÇAIS.

Vers 1840 s'était fondé, dans la maison Manuel à la rue de Bourg, le Café français tenu par Pommaret. L'idée du tenancier était de faire de son établissement un café de bon ton, que les dames pussent fréquenter sans scrupules ; il ne vendait

au début que du café, des limonades et des sirops. Mais ce régime doucereux ne réussit pas. Comme les temps ont changé ! Aujourd'hui, il existe à Lausanne plusieurs café-chocolats, et des tea-rooms élégants et prospères. Il est vrai qu'il y a aujourd'hui dans notre ville beaucoup d'étrangers oisifs, de jeunes pensionnaires friandes et de dames que tentent les afternoon-tea savoureux.

PLUS VAUDOIS QUE LES VAUDOIS.

J.-J. Lochmann, professeur, mort à 96 ans, était originaire de Hanau près de Francfort. Il a rendu de grands services à la ville de Lausanne et aurait mérité la bourgeoisie d'honneur. Il était devenu si bon Vaudois qu'en 1872, lorsque fut soulevée la question de la révision fédérale, il disait avec un fort accent tudesque, en parlant des confédérés de Zurich : « Ach ! ces Zuricois, ils veulent nous germaniser ! »

Peu galant. — Tout récemment, dans un repas de noces, un des convives prend la parole et termine son speech par ces mots :

« Je bois à l'heureux époux ! Puisse-t-il compéter, dans sa vie, beaucoup de jours comme celui-ci. »

Patience. — Un peintre refait l'enseigne d'une boulangerie. Il a écrit boulangerie.

Passe un monsieur, qui lui fait gentiment observer que ce n'est pas un *e* mais un *a* qu'il faut.

— Eh ben, de quoi vous mêlez-vous, vous ? Vous voyez pas que ce n'est pas sec, hein !

Belle - maman. — Petite confession d'un fiancé à la mère de sa future :

— Il faut que je vous avoue que je m'emporte assez facilement et quelquefois sans raisons.

— Soyez tranquille, mon cher Armand, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront pas.

La vie électrique.

On disait, il y avait un demi-siècle, à l'origine des chemins de fer : « Nous vivons à la vapeur ! » Et, de fait, l'existence commençait déjà à prendre une allure accélérée, américaine, affairée. Nos grand'mères, qui regrettent sans trop oser l'avouer, le bon vieux temps des diligences, hochent la tête sous leur coiffe de taffetas et de dentelles et regardent d'un œil peu caressant le passage de la « bête humaine ».

Que diraient-elles de la vie, aujourd'hui ?

J'ai rencontré, dimanche, à la pinte, mon vieil ami le régent, dont je crois vous avoir déjà parlé. Il était d'humeur plutôt grise et ne se montrait guère disposé à célébrer les bienfaits de la civilisation contemporaine.

— Oui, oui, disait-il, tout ça c'est très beau, le téléphone, l'automobile, la télégraphie sans fil, que sais-je ? C'est sublime, si vous voulez, mais ça gâche l'existence.